



**CONCORSO PUBBLICO PER ESAMI PER LA COPERTURA DI N. 1 POSTO A TEMPO PIENO
E INDETERMINATO DI ISTRUTTORE DIRETTIVO AMMINISTRATIVO (CAT. D, POSIZ. ECON.
D1, C.C.N.L. 21/05/2018 COMPARTO FUNZIONI LOCALI), PRESSO IL SERVIZIO EUROPA
INTERVENTI STRATEGICI (SEIS) DELLA PROVINCIA DI CUNEO**

PROVA ORALE

TRACCIA N. 9

QUESITI:

Cosa sono gli indicatori per un progetto europeo?

Ruolo e funzioni del Presidente della Provincia.

La concessione di un bene immobile pubblico.

La relazione sulla performance

LETTURA E TRADUZIONE DEI SEGUENTI BRANI:



**European Committee
of the Regions**

**WORK PROGRAMME FOR 2022
of the Commission for Economic Policy (ECON)**

.....

1. Follow-up of opinions

The opinions of the European Committee of the Regions are the main political tools to convey the political viewpoint of CoR members to the other institutions of the European Union. In this new term of office, the CoR and its constitutive bodies, as well as all services of the administration, will focus in particular on the follow-up of opinions and on thematic communication strategy in advance as well as following their adoption, in order to ensure that the messages of the CoR can achieve the greatest political impact in the EU decision-making process.

2. Interinstitutional cooperation

The ECON Commission will continue developing its relations and cooperation with the European Parliament. This will include exchanges with the relevant Committee chairs, discussions between rapporteurs, inviting members of the European Parliament to attend commission meetings, and participation of ECON rapporteurs in relevant European Parliament committee or working group meetings, all with a view to increasing the impact of ECON opinions. The ECON secretariat will constantly monitor the relevant European Parliament committees' work and identify upcoming opportunities to follow up on ECON opinions. In particular, the ECON Commission will aim to strengthen the cooperation with the European Parliament on monitoring the RRF and NRRPs and continue its regular representation in the RRF Working Group.

Particular focus will be put on the Committee for Economic and Monetary Affairs (ECON) and the Economic Dialogues it organises with the other EU institutions, the Committee for Industry, Research and Energy (ITRE), the Committee on International Trade (INTA), the Committee for Internal Market and Consumer Protection (IMCO) as well as the Committee for Environment, Public Health and Energy (ENVI) and the

Committee for Development (DEVE) concerning SDG issues.

Moreover, through the RegHub Network there will be continued cooperation with the European Commission via its Fit for Future Platform and its secretariat-general's Better Regulation Unit, with the European Parliamentary Research Service (EPRS) and with the Competitiveness Council (COMPET).

RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

– 25 FÉVRIER 2022 –

Annexe:

**Plan d'action 2022 pour une coopération
entre le Comité européen des régions
et le groupe Banque européenne d'investissement**

Le tableau ci-après présente les actions envisagées dans différents domaines en 2022 dans le cadre de la coopération entre le groupe BEI et le CdR:

3. <u>Actions générales</u>
1.1. Le plan d'action conjoint convenu entre le groupe BEI et le CdR pour 2022 sera présenté et approuvé lors de la première réunion de la commission ECON de 2022, le 25 février, avant d'être adopté par le bureau le 26 avril.
1.2. Le président de la BEI participera au 9^e sommet européen des régions et des villes organisé à Marseille les 3 et 4 mars 2022 par le CdR et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en intervenant dans le débat de la session plénière intitulé «Les territoires européens face aux grands défis sociétaux».
1.3. La vice-présidente de la BEI, Lilyana Pavlova, participera le 27 janvier à un débat en session plénière sur un sujet étroitement lié aux activités du groupe BEI et à la coopération entre ce dernier et le CdR, en présentant aux membres du CdR le nouveau document d'orientation sur les activités du groupe BEI relevant de la cohésion pour la période 2021-2027 (voir point 3.2 ci-dessous). Un échange de vues comparable avec un représentant de haut niveau du FEI pourrait également être envisagé.
1.4. Le groupe BEI participera de manière coordonnée en vue de diverses contributions dans le cadre des activités statutaires du CdR (sessions plénières, réunions des commissions et des groupes politiques) afin de mener des consultations et d'échanger des points de vue sur les tendances en matière de finances et d'investissements locaux et régionaux et dans d'autres domaines d'action, ainsi que pour les activités de communication et en lien avec les médias, telles que la 20^e édition de la Semaine européenne des régions et des villes d'octobre 2022 , afin de veiller à ce que le groupe soit en mesure d'apporter, le cas échéant, sa contribution et son expertise.
1.5. Le groupe BEI continuera de participer étroitement à la conférence EuroPCom , la conférence européenne sur la communication publique, et à son conseil consultatif, faisant suite aux éditions 2018, 2019, 2020 et 2021 de la conférence auxquelles ont participé des représentants du groupe BEI et pour lesquelles la BEI a accordé un soutien financier.
1.6. Un groupe de membres du personnel concernés du CdR pourrait participer à une visite de formation au siège du groupe BEI, lorsque la situation sanitaire le permettra, afin d'en apprendre davantage sur son fonctionnement, son rôle et, en particulier, ses travaux avec les collectivités locales et régionales.